

## **Bulletin de l'Assemblée de l'Université (AU) du 24 mars 2021**

Au cours de cette séance, les points suivants ont été abordés :

### **1) Le projet de rapport de gestion 2020 de l'université**

Le rapport de gestion a été adopté à l'unanimité.

### **2) Accréditation**

Mme Mallory Schaub, responsable du Pôle de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, a présenté les différentes étapes du processus et la manière dont les différents corps seront consultés. Le rapport d'autoévaluation sera présenté à l'Assemblée lors de la séance du 19 mai.

### **3) Directive relative au contrôle des connaissances à distance**

Le rectorat a présenté la Directive mise en consultation auprès des différents organes de l'université. Le rectorat a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'une incitation à organiser des examens à distance, mais d'un cadre pour les cas où cette pratique serait nécessaire.

Le rectorat souhaite maintenir la vidéosurveillance des examens à distance afin, notamment, d'assurer la crédibilité des diplômes décernés et d'éviter les fraudes. De son côté, l'Assemblée avait voté, en décembre 2020, une motion « Contre la vidéosurveillance des contrôles de connaissance de la session janvier-février 2021 ». Il y a donc un point de désaccord sur ce sujet.

L'Assemblée a estimé nécessaire de distinguer les examens en ligne des examens à distance et d'introduire une vision et un cadre de réflexion pédagogique pour cette pratique. Quant aux modalités des enseignements ou examens à distance, l'Assemblée souhaite que des critères soient fixés afin que toutes les facultés doivent se référer à un même cadre.

Le texte de réponse à la consultation du rectorat est examiné par les membres et sera mis en ligne dès son approbation par l'Assemblée.

### **4) Conseil de discipline**

Le mandat des membres du Conseil de discipline se termine le 30 mai et des sièges doivent être pourvus en raison de démissions.

Le corps étudiant a proposé Monsieur Andreu Gesti, comme titulaire, et Mme Mariella Anani et M. Nicolas Amez-Droz comme suppléant-es.

L'Assemblée a accepté, à l'unanimité, cette proposition.

Prochaines séances les 19 mai et 23 juin 2021.